



BULLETIN MUNICIPAL

AVRIL 2023



Salon du livre des Trois-Vallées

LAURENTIDES

*Les 26 et 27 mai 2023
dans notre Municipalité!*

La lecture, un allié sûr!

**Ateliers et conférences
pour toute la famille!**



Politique familiale municipale page 5

Journée Retour à la Terre page 9

Programmation Salon du livre page 14 - 15

MUNICIPALITÉ D'AMHERST

819 681-3372

info@municipalite.amherst.qc.ca

municipalite.amherst.qc.ca

124, rue Saint-Louis

Amherst (Québec) J0T 2L0

MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après un hiver fort en précipitations, nous entamons la saison printanière qui laissera enfin place aux bourgeons et à la floraison au cours des semaines à venir. À Amherst, le printemps est une période de l'année où reviennent les événements municipaux déjà connus de tous, mais qui amènera aussi son lot de nouveautés en 2023.

Le 20 mai, nous vous invitons à participer en grand nombre à la traditionnelle Journée Retour à la Terre, à l'écocentre, ainsi que dans le stationnement du Centre Cyrille-Garnier. Lors de cette journée, les citoyens et les commerçants pourront bénéficier de compost et de pousses d'arbres gratuitement.

Sur le plan culturel, la population est conviée au Salon du livre des Trois-Vallées qui se déroulera ici même, à Amherst, à l'ancienne église de Saint-Rémi, les 26 et 27 mai, avec nul autre que Mme Marilou Addison (auteure de plus de 100 livres!) comme porte-parole de l'événement. Ne manquez pas l'animation musicale présentée en soirée le 27 mai, qui vaudra assurément le détour. Je vous invite d'ailleurs à consulter la programmation du Salon du livre qui se trouve aux pages 14 et 15 de ce présent bulletin.

Toujours sur le thème de la nouveauté, vous avez sûrement entendu parler du Service de garde éducatif en communauté *Les Trésors de la nature* qui a vu le jour le 3 avril dernier. Les douze places s'étant remplies en moins de 48 heures, le conseil municipal est fier de pouvoir contribuer à ce projet-pilote du ministère de la Famille, en collaboration avec le bureau coordonnateur l'Antre-Temps et la Corporation de développement économique des Laurentides.

Un autre bon coup de la Municipalité sont les nouveaux cours de tablettes/téléphones intelligents qui ont débutés la semaine dernière! Grâce à la subvention fédérale du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés, près de 80 citoyens participeront à ces cours. Nous sommes heureux de pouvoir offrir la possibilité à nos aînés de rester connecter à leurs familles et à l'actualité municipale via ces technologies. Un autre objectif atteint du plan d'action Municipalité Amie des Aînés (MADA) adopté en avril 2021.

Parlant de MADA, l'installation du mobilier urbain dans les trois noyaux villageois se fera après la fonte des neiges, un autre objectif du plan d'action réalisé grâce au Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA). De ce mobilier urbain, certains bancs et tables de pique-nique seront installés aux quatre accès à la rivière Maskinongé.

En terminant, je tiens à vous remercier pour votre participation aux activités et aux événements qui ont eu lieu durant l'hiver. C'est agréable de constater que notre Municipalité est dynamique et proactive. Notre technicienne en loisirs travaille très fort pour vous offrir une panoplie d'activités qui conviennent à tous nos citoyens, d'où l'importance de réponse aux sondages que nous publions de temps à autre.

En espérant donc vous rencontrer à l'une ou l'autre de ces activités dans les mois à venir.

Bon printemps,

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Guy Galipeau'. The signature is fluid and cursive, written over a white background.

Jean-Guy Galipeau, Maire



DANS CE BULLETIN

Mot du maire.....	2
Vie municipale.....	4 - 5
Section aînés	6
Rappels saisonniers	7-8
Environnement.....	9
Sécurité publique.....	10
Loisirs et culture.....	11 - 15
Spectacle du printemps	16

CONGÉS FÉRIÉS

Journée nationale des Patriotes

Lundi le 22 mai 2023

Les bureaux municipaux seront fermés.

Les services essentiels des travaux publics demeureront fonctionnels en tout temps.

Pour toute urgence, communiquez avec le 9-1-1.

BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS, NE PARTEZ PAS SANS VOTRE SAC!

Afin d'éviter de mauvaises surprises sous les chaussures, il est important de ramasser rapidement et proprement les besoins de votre animal dans un sac et de le déposer à la poubelle.

Prévoyez le coup en apportant plus d'un sac avant de quitter la maison. Par cette action responsable, tous les promeneurs en profiteront lors de leur balade.

De plus, dans les sentiers, tous ne sont pas à l'aise en présence

d'un animal. Il est obligatoire de tenir son chien en laisse (max. 1,85 m) et de s'assurer qu'il ne trouble pas la tranquillité des promeneurs.

Assurez-vous aussi que votre chien soit enregistré et qu'il porte en tout temps sa médaille d'identification délivré par la Municipalité.

NE NOURRISEZ PAS LES ANIMAUX SAUVAGES

Le printemps, c'est le réveil des animaux. Même si nous sommes heureux de les revoir après l'hiver, il est préférable de ne pas nourrir les goélands, les pigeons, les canards et les écureuils.

Pourquoi? Parce que nourrir ces animaux, c'est les inviter à s'installer chez vous et à proliférer. En outre, en les nourrissant, vous pouvez créer une dépendance alimentaire et ils perdront la capacité de se nourrir eux-mêmes.

D'ailleurs, il est recommandé de ne jamais les toucher, car certains animaux peuvent transmettre des maladies, comme la rage.

De plus, il est maintenant interdit de nourrir les cerfs de Virginie en dehors des périodes de chasse, soit du 1er décembre au 31 août.

Merci de votre collaboration.

PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Les citoyens et les citoyennes sont les bienvenus aux séances du conseil et peuvent profiter d'une période de questions. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible sur notre site Web vers 10 h, le jour même. Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal sur le site de la Municipalité.

8 MAI 2023
À
SAINT-RÉMI

12 JUIN 2023
À
SAINT-RÉMI

10 JUILLET 2023
À
VENDÉE

14 AOÛT 2023
À
SAINT-RÉMI

LES JEUDIS SOCIAL DE L'ÉTINCELLE D'AMHERST



Depuis le 19 janvier 2023, nous (Nathalie Gallant et Lucie Cossette) toutes deux membres du conseil d'administration de L'Étincelle d'Amherst, animons le jeudi social de l'Étincelle.

Grâce à la complicité de Monsieur Gaétan Larose, directeur général du Trait d'Union, nous pouvons utiliser la salle commune de cet immeuble gratuitement afin que les bénéficiaires de L'Étincelle puissent venir passer un bon moment dans la joie, l'amusement et la légèreté.

À toutes les semaines, nous accueillons entre 10 et 15 personnes pour discuter, jouer à des

jeux, et le BINGO amical est devenu une tradition pour terminer l'après-midi. Du café, du thé et parfois une petite collation maison sont servis, ce qui donne lieu à de belles opportunités pour entamer des conversations entre les participants.

Tous les résidents du Trait d'Union sont également invités, l'accès étant direct pour les personnes à mobilité réduite. Au cours des derniers mois, ces après-midis ont été extraordinaires. Ce sont les résultats de ces quelques heures d'activités hebdomadaires, qui n'engagent que quelques heures de bénévolat. Des liens d'amitié se sont créés, l'isolement de certaines personnes a été brisé, l'entraide s'est créée, et un sentiment d'appartenance a su ouvrir la porte à la confiance, le partage, l'expression et, de semaine en semaine, de beaux souvenirs et des fous rires se gravent dans nos mémoires.

Lucie et moi, sur une base personnelle, avons également planifié, organisé et préparé deux dîners communautaires que tous ont grandement apprécié et nous ont tous partagé leur grande gratitude.

De plus, plusieurs ont mis la main à

la pâte pour tout ramasser et laver la vaisselle!

Le soutien communautaire faisant partie de la mission de l'Étincelle, nous croyons que l'importance des points suivants saura faire une différence dans la vie de plusieurs citoyens d'Amherst : bénéficiaires de l'Étincelle et tous les aînés du Trait d'Union :

- Inclusion sociale
- Briser l'isolement
- Création d'un sentiment d'appartenance
- Création de nouvelles d'amitiés dans un environnement de confiance
- Soutien à la santé mentale
- Habilité d'avoir du plaisir même si parfois la vie peut sembler difficile
- Offre d'un environnement sans jugement ni critique

Nous souhaitons de tout coeur que cette initiative, ayant passé haut la main un test par le biais d'un projet pilote, saura trouver le chemin d'une pérennité assurée.

Valeurs du groupe :
LIBERTÉ, CONFIANCE, JOIE et BONHEUR.

- Nathalie Gallant, présidente de l'Étincelle d'Amherst

La Municipalité regorge de talent !

Le Gala de la remise des Prix d'excellence en français Gaston Miron, 11e édition du 19 mars dernier, a permis de dévoiler des auteurs extraordinaires provenant d'Amherst.

Tous deux d'ici, Jorge Vasco et Marc-André Latour figurent parmi les gagnants.

- Jorge Vasco, 3e prix catégorie POÉSIE
- Marc-André Latour, 3e prix catégorie RAP-SLAM

Organisé par la Société nationale des Québécoises et Québécois, région des Laurentides et le Mouvement Québec français des Laurentides, ce concours littéraire permettait à toute personne des Laurentides, incluant la classe étudiante des niveaux secondaire, cégepien et universitaire, de réaliser et de soumettre une création artistique en rédigeant un poème ou un rap/slam avec un maximum de 500 mots.



SONDAGE POUR L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE EN FAVEUR DES FAMILLES

La Municipalité a entrepris l'automne dernier des travaux pour se doter d'une politique familiale municipale. Afin d'identifier les actions à inclure à la future politique, différentes consultations sont prévues :

- Sondage auprès des citoyens de 18 ans et plus du **14 avril au 5 mai 2023**
 - Le sondage est disponible **en ligne** sur le site Internet de la Municipalité <https://municipalite.amherst.qc.ca/politique-familiale-municipale/>
 - Une **version imprimée** du sondage est aussi disponible à l'hôtel de ville, au dépanneur St-Rémi et à la boucherie Vendée à compter du 14 avril et devra être déposé à l'hôtel de ville une fois complété

La Municipalité prévoit également tenir les consultations suivantes dont les détails suivront :

- Consultation auprès des 5 à 11 ans
- Consultation auprès des 12 à 17 ans (**La Municipalité tiendra un kiosque lors du Salon du livres afin de permettre aux jeunes d'exprimer leurs idées!**)
- Ateliers pour tous les citoyens

Restez à l'affût!

Principaux travaux effectués par le comité de pilotage

Depuis le début de ses travaux en octobre 2022, le comité de pilotage mandaté par le conseil municipal a tenu 5 réunions :

1. Un portrait des familles de la Municipalité a été établi grâce notamment au recensement de la population de 2021
2. Une recension des services et des programmes déjà disponibles pour les familles a été effectuée
3. Une définition de la famille a été élaborée
4. Des valeurs ont été identifiées
5. Des présentations ont eu lieu sur les saines habitudes de vie et l'habitation

Votre participation est importante!

Merci de participer aux consultations, faites-nous part de vos idées pour les familles d'Amherst!

Famille
Québec 

Aide financière du ministère de la Famille

Cette démarche est réalisée avec l'aide financière du ministère de la Famille dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.



Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, **avant le 30 avril**, ou à remplir un [formulaire](#) de renouvellement du SRG (**ISP3026**) disponible sur le site Internet de Service Canada.

Avez-vous droit au SRG?

Oui, si :

- ✓ vous avez 65 ans ou plus;
- ✓ vous vivez au Canada;
- ✓ vous recevez la pension de la [Sécurité de la vieillesse \(SV\)](#);
- ✓ votre revenu est inférieur à 20 832 \$ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- ✓ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
 - ✓ 27 552 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
 - ✓ 38 592 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
 - ✓ 49 920 \$ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- ✓ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- ✓ En remplissant un [formulaire](#) de demande pour le Supplément de revenu garanti (**ISP3025**) disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :

-  En ligne, sur le **site Internet** de [Service Canada](#);
-  Par téléphone, au numéro sans frais **1-800-277-9915**;
-  **En personne**, dans un Centre Service Canada (CSC) près de chez vous. En raison de la Covid-19, les clients doivent cependant prendre rendez-vous sur [eServiceCanada](#) avant de se présenter dans un CSC;
-  **Par la poste**, en envoyant une lettre au [bureau de Service Canada](#) le plus près.

Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.

Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, **à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.**

INONDATIONS ET DÉGÂTS D'EAU : MISEZ SUR LA PRÉVENTION!

Chaque année, de nombreux Québécois doivent composer avec les caprices de dame Nature à l'arrivée du printemps. Les inondations et les dégâts d'eau causés par la fonte des neiges peuvent causer de graves dommages à votre résidence. Voici quelques conseils pour protéger vos biens et réagir avec efficacité si la malchance frappe à votre porte.

Comment protéger votre maison efficacement

Pour éviter tout problème, mieux vaut enlever et éloigner la neige qui se trouve tout autour de la maison. En effectuant ce travail, la neige fondra plus loin de la maison et vous diminuerez significativement le risque d'infiltration. Évitez aussi de laisser la glace et la neige s'accumuler sur la toiture, les balcons de votre résidence, ou encore sur votre piscine hors terre. Si vous avez un doute concernant le déneigement ou le déglacage de votre toiture, faites appel à un professionnel pour un travail dans les règles de l'art!

Toutefois, les mesures de prévention des infiltrations d'eau au sous-sol les plus efficaces auraient dû être prises durant l'automne qui précède!

Par exemple :

- Les gouttières doivent être nettoyées et raccordées correctement pour éviter les infiltrations d'eau de pluie;
- Assurez-vous également de calfeutrer les fenêtres du sous-sol et d'installer des margelles si celles-ci se trouvent à moins de 20 cm du sol;
- Inspectez les murs du sous-sol afin de repérer des fissures ou des cernes blancs qui pourraient nécessiter l'intervention d'un entrepreneur;
- Veillez aussi à ce que le drain français et la fosse de retenue qui ont pour fonction d'évacuer les surplus d'eau au sol soient fonctionnels, tout comme la porte à bascule du clapet antiretour, qui doit être nettoyée pour faire son travail correctement.

Quoi faire en cas d'inondation ou de dégât d'eau

Tout d'abord, assurez-vous que votre demeure est sécuritaire avant de passer à l'action.

S'il s'agit d'un dégât d'eau, ayez recours aux services d'un plombier et fermez l'entrée d'eau principale de votre résidence. Ne tardez pas à contacter votre assureur dès que possible afin de mettre en branle le processus de réclamation.

Ensuite, un nettoyage professionnel s'impose. Asséchez toutes les surfaces qui peuvent l'être : utilisez des ventilateurs et des déshumidificateurs et procurez-vous un aspirateur spécialement conçu pour l'eau. Les coussins et les fauteuils détrempés sécheront plus uniformément s'ils sont appuyés verticalement contre un mur.

Pour éviter d'empirer la situation, surélevez vos meubles à l'aide de blocs de bois ou de styromousse ou déplacez-les dans une pièce non inondée. Prenez des photos de tous les dommages et dressez une liste des biens abîmés par l'eau.

S'il s'agit d'un dégât d'eau causé par une défectuosité, conservez les pièces ou les tuyaux fautifs : votre assureur pourrait vous les réclamer.

L'HEURE DU GRAND MÉNAGE

Qui dit printemps, dit grand ménage! C'est le cas dans nos maisons, sur nos terrains résidentiels et dans les rues et chemins de la Municipalité. Pour que nos équipes puissent travailler efficacement et rapidement, votre collaboration est essentielle.

NIDS-DE-POULE

Chaque printemps, ils sont de retour. Et même si la Municipalité en répare à l'année, ils sont particulièrement visibles lorsque la neige fond. Aidez nos équipes dans leur chasse aux nids-de-poule.

Si vous en voyez un, appelez au 819 681-3372 ou remplissez le formulaire de requête citoyenne sur notre site Internet au municipalite.amherst.qc.ca/formulaire-de-requete-citoyenne/.

Il sera réparé dès que possible.

NETTOYAGE DES RUES

Le grand nettoyage des rues permet d'éliminer les débris accumulés au cours de l'hiver, comme les petites pierres épandues comme abrasif, les feuilles mortes et la poussière.

Merci de ne pas racler, balayer, déposer ou souffler les feuilles, le gazon coupé, le sable ou tout autre débris dans les rues puisqu'il s'agit d'une infraction au règlement 571-22 sur les nuisances.

Pour pouvoir bien nettoyer les rues, il importe qu'elles soient parfaitement dégagées de tout obstacle et que la balayeuse puisse rouler près de la bordure.

RETRAIT DES ABRIS TEMPORAIRES AVANT LE 1^{ER} MAI

Rappelons que la réglementation prévoit qu'un abri d'auto temporaire hivernal peut être installé sur un terrain du 15 octobre au 1^{er} mai de l'année civile suivante.

Il est donc important de retirer l'abri d'auto hivernal **au plus tard le 1^{er} mai**, y compris sa structure portante. Après cette date, les citoyennes et les citoyens fautifs s'exposent à une amende.



ÉCOCENTRE D'AMHERST

Garage municipal, 1323, route 323 sud

1^{er} mai au 15 septembre 2023
Mercredi : 16 h à 20 h et Samedi : 8 h à 15 h

Puisque nos conteneurs pour accepter les résidus domestiques dangereux (RDD) sont limités, veuillez vérifier l'état des (RDD) avant de vous déplacer à l'écocentre sur notre site web au municipalite.amherst.qc.ca. Une fenêtre spéciale s'affichera si nous sommes complets.

ÉCOCENTRE RÉGIONAL À MONT-TREMBLANT

60, chemin de Brébeuf
Du 7 mai au 17 septembre 2023
Lundi au vendredi : 9 h à 16 h 30
Samedi : 9 h à 15 h
Dimanche : 10 h à 15 h

Compostez comme un pro!

Qu'ils soient identifiés comme compostables, biodégradables ou oxodégradables, les sacs de type plastique **sont refusés** dans la collecte de matières organiques.

Si des sacs de ce type sont détectés dans votre bac, celui-ci ne sera malheureusement pas ramassé pour éviter de contaminer tout le chargement : pensez-y !

Les résidus organiques peuvent être déposés directement dans votre bac, sans être emballés. Si vous tenez à les emballer, faites-le avec des sacs de papier brun ou des feuilles de papier journal. Vous pouvez d'ailleurs vous bricoler des cornets de papier journal en origami pour votre bac de cuisine. Coût de l'opération : 0 \$! Pour d'autres trucs et astuces, visitez traindeviedurable.com/matieres-organiques/. Et souvenez-vous que votre meilleur ami pour trier vos matières, c'est l'application ÇA VA OÙ?, disponible sur le Web, l'App Store et Google Play.



Cette journée, qui est désormais une tradition au mois de mai, est prévue le **samedi 20 mai de 10 h à 14 h**. Afin de rejoindre un plus grand nombre de citoyens, deux lieux sont prévus pour cette journée :

- À l'écocentre, au 1323, route 323
- Au centre communautaire Cyrille-Garnier, au 1814 rue du Village

Les citoyens munis de leur preuve de résidence profiteront :

- de l'équivalent d'une remorque standard de 4 x 8 x 2 pieds de compost gratuit par famille pour nourrir le sol des jardins;
- d'une pousse d'arbre (ou deux) gratuite par famille.

Nous avons demandé les mêmes espèces que l'an dernier, car ces pousses peuvent servir à la revégétalisation des berges. Cependant, nous aurons la confirmation des essences exactes disponibles seulement au début mai. Surveillez notre page Facebook où nous annoncerons quelles essences seront distribuées. Les quantités sont limitées.

Offre valide jusqu'à épuisement des stocks (compost et arbres). S'il en reste après cette date, vous pourrez vous présenter à l'écocentre selon les heures d'ouverture (mercredi et samedi).

Risque élevé d'incendies au printemps

Le Service de sécurité incendie Mont-Tremblant (SSIMT) note une tendance à la hausse des incendies ayant comme sources de chaleur des articles de fumeurs qui ont été jetés négligemment dans des contenants destinés aux végétaux ou dans des zones de végétation.

POURQUOI ÊTRE PLUS PRUDENT AU PRINTEMPS ?

- Le danger d'incendie est accru en avril et mai, car beaucoup de petits combustibles secs sont présents sur les terrains dégagés. De plus, la verdure n'est pas encore installée. Ce sol sec favorise donc la propagation du feu;
- L'indice d'incendie n'est pas encore disponible ou l'est depuis peu (il est diffusé à partir de la mi-mai). Les résidents ne connaissent donc pas le niveau de danger d'incendie;
- Le danger d'incendie lié aux petits combustibles fluctue rapidement en zone périurbaine. En forêt, il grimpe progressivement et diminue lorsqu'il y a des pluies significatives. Même si le danger est bas ou modéré en forêt, il peut être élevé en zone périurbaine.

PETITS TRUCS POUR ÉVITER DE GROS DOMMAGES

- Arrosez régulièrement votre jardin, vos plantes, vos haies, votre paillis, etc.;
- Privilégiez les pots en argile, car ils conservent mieux l'humidité et ne sont pas combustibles;
- Entreposez vos sacs de terre à l'abri des rayons du soleil et à l'écart de tout matériau combustible;
- Avant de faire un feu en plein air, visitez municipalite.amherst.qc.ca et consultez-y l'indice de la SOPFEU;
- Éliminez les débris de bois et d'herbe par le compostage et le déchiquetage plutôt que d'effectuer des brûlages domestiques. Il s'agit également d'une bonne pratique à adopter au bénéfice de l'environnement.

Gare aux mégots!

Ne jetez jamais vos mégots de cigarettes dans un pot de fleurs, un jardin ou une plate-bande. Plusieurs terreaux sont enrichis d'engrais chimiques ou d'autres substances combustibles et un mégot peut se consumer durant plus de trois heures! Vous pourriez donc facilement déclencher un incendie sans vous en rendre compte immédiatement.





La SÉPAQ vous propose une série de cinq chroniques sur les loups, animal emblématique du Parc national du Mont-Tremblant, malheureusement souvent méconnu. Voici la deuxième chronique, bonne lecture!

 **Sépaq**
Parc national
du Mont-Tremblant

UN GRAND PRÉDATEUR EN SITUATION PRÉCAIRE

Le rôle essentiel que joue le loup dans l'équilibre des écosystèmes est indéniablement reconnu par les biologistes. Même s'il a été très étudié dans les dernières décennies, l'animal emblème du parc national du Mont-Tremblant n'a pas fini de nous surprendre!

Des études menées au parc au cours des dernières années ont démontré que les grands canidés présents sur le territoire ne sont pas des loups gris, mais bien des loups de l'Est. Les récents progrès de la génétique ont permis de confirmer que ce dernier est une espèce à part entière et non une sous-espèce du loup gris, contrairement à ce que les scientifiques ont longtemps pensé.

Le loup de l'Est était autrefois présent partout dans le nord-est de l'Amérique du Nord. Aujourd'hui, il n'occupe plus qu'une petite partie de son aire de répartition historique. La population de cette espèce en situation précaire est fort probablement de moins de 1000 individus matures. Ceux-ci seraient répartis uniquement au Québec et en Ontario, formant des concentrations dans quelques aires protégées, dont le parc national du Mont-Tremblant. D'ailleurs, comme l'exige la Loi sur les espèces en péril, le gouvernement du Canada a complété un plan de gestion du loup de l'Est en 2021, assurant ainsi la mise en place de plusieurs mesures de protection.

Associé aux forêts feuillues et mixtes, le loup de l'Est aurait pour proies principales le cerf de Virginie et le castor. Comme ceux-ci sont abondants sur le territoire

du parc et que ce carnivore est de taille intermédiaire entre le coyote et le loup gris, il s'attaquerait plus rarement à l'original, une proie beaucoup plus coriace.

Il est généralement admis que la présence du loup sur un territoire permet d'assurer la santé des populations de cervidés : le carnivore a un meilleur succès de chasse chez les individus faibles ou malades, permettant aux plus forts de survivre et de se reproduire. La pression de sélection exercée par le loup améliore donc la qualité génétique des populations de proies, contrairement à celle exercée par les chasseurs. En effet, ces derniers ont plutôt tendance à déséquilibrer le rapport des sexes, soit par la recherche des gros panaches, soit par la législation. Des études ont d'ailleurs démontré que la prédation par les loups sur les populations d'ongulés a une incidence beaucoup plus faible que les prélèvements exercés par les chasseurs.

Finalement, l'effet régulateur du loup sur la densité des populations de cervidés permet d'assurer la régénération végétale et donc un meilleur équilibre des écosystèmes. De plus, en laissant des carcasses partiellement dévorées aux charognards, le loup favorise une variété d'espèces comme les ours, les renards et différents oiseaux comme les corbeaux et les rapaces.

Suivez notre dossier sur le loup pour en apprendre plus sur les mythes entourant cet animal, les menaces pesant sur sa conservation et les mesures à adopter pour assurer sa pérennité!

Pour en savoir plus, visitez le www.sepaq.com/pq/mot/loups



ÉTÉ 2023
27 JUIN AU 17 AOÛT

Le camp de jour s'adresse aux enfants âgés de 5 ans (ou ayant, au moins, une maternelle 4 ans complétée) à 12 ans.

PÉRIODE D'INSCRIPTION
DU 17 AVRIL AU 3 MAI*

*Après cette date, les tarifs augmenteront.



EN LIGNE

Scannez le code QR ou rendez-vous à municipalite.amherst.qc.ca/camp-de-jour/

	Résident	Non-résident
Camp de jour	320 \$ pour le 1er enfant d'une famille; 300 \$ pour le 2e enfant; 250 \$ pour chaque enfant additionnel.	650 \$ pour tous les enfants (possible seulement si des places sont disponibles : la priorité est donnée aux résidents)
Service de garde	130\$ pour le premier enfant d'une famille ; 120\$ pour le deuxième enfant ; 80 \$ pour chaque enfant additionnel.	200 \$ pour tous les enfants (possible seulement si des places sont disponibles)

Pour l'inscription de vos enfants, vous aurez besoin de :

- Son numéro d'assurance maladie, ainsi que la date d'expiration ;
- L'information sur les médicaments (si applicable) ;
- Une photo récente de votre enfant (vous pouvez nous l'envoyer dans le sac à dos de votre enfant à la première journée du camp de jour);
- Deux personnes à contacter en cas d'urgence (numéros de téléphone).

Rendez-vous sur notre site Web pour tous les détails.

Remerciements pour le festival TUQUES & TACOS

La première édition du festival Tuques & Tacos qui a eu lieu les 18 et 19 février dernier n'aurait pas pu être possible sans la précieuse collaboration des commanditaires suivants :

- Le Dépanneur de Saint-Rémi pour les hot-dogs, la crème et le lait;
- Plomberie 2B pour le DJ et un bon d'achat;
- Glissades Aventures Neige pour leur forfait 4 personnes;
- Michel Proulx pour nous avoir gardé au chaud avec les bûches;
- Les Loisirs de Saint-Rémi et Action Saint-Rémi pour leur implication et leurs dons lors de ces deux journées.



Nous tenons également à remercier tous ceux et celles qui ont été des nôtres lors de ce festival! On vous dit à l'année prochaine!



MERCI

La Municipalité d'Amherst tient à remercier la Fondation Tremblant pour sa contribution. Grâce à ce don de 4300 \$, la Municipalité a pu offrir diverses activités pour les jeunes, dont trois cet hiver.

Des cours de volleyball ont été offerts, il y a eu les jeudis hockey et les ateliers de dessins avec le bédéiste Stéphan Arche. Surveillez les deux autres ateliers à venir.

Les sourires sur les visages des jeunes peuvent témoigner du succès de ces activités.



LOISIRS ET CULTURE

BONNE NOUVELLE! LES COURS DE ZUMBA SE POURSUIVENT!

Quand ? Les lundis du 3 avril au 22 mai 2023

À quelle heure ? De 18 h 30 à 19 h 30

Où ? À l'ancienne église de Saint-Rémi (245, rue Amherst)

Combien ? 64 \$ pour les 8 cours

Inscription au 819-681-3372, poste 5207



Programmation officielle



Salon du livre des
Trois-Vallées

LAURENTIDES

Vendredi 26 mai

9 h à 17 h

Dans la tête de Marilou

9 h (1er atelier) - 9 h 30 (2e atelier) - 14 h 30 h (3e atelier)

Au salon - Par Marilou Addison (porte-parole)

Viens t'amuser avec Marilou Addison! Tu apprendras comment elle s'y prend pour mettre sur papier toutes les histoires qui lui passent par la tête. Elle donne aussi des trucs d'écriture.

Jeunesse (30 min.)

Le jeu du détective

9 h 15 - À l'école Arundel Elementary

Par Louise Catherine Bergeron

À l'aide d'une courte histoire, les enfants sont invités à découvrir qui est le coupable dans la disparition du fromage. Plusieurs indices ont été glissés dans les illustrations pour inciter les enfants à aiguïser leur sens de l'observation, et à les aider à formuler une hypothèse.

Enfants de 3 à 5 ans (45 min.)

Découvrir le monde de Vivrevent, le petit fantôme!

9 h 15 - À l'école Arc-en-Ciel d'Huberdeau

Par Louise Tondreau-Levert

Apprivoisez «Vivrevent le petit fantôme», un personnage sorti tout droit de l'imaginaire de l'auteure. Les jeunes apprendront des choses étonnantes sur les secrets des chauvesouris, des châteaux forts, des tempêtes et des siréniens.

Enfants de 4 à 5 ans (45 min.)

Écrire avec Fredrick

11 h (1er atelier) - 13 h (2e atelier) - 13 h 45 (3e atelier)

Au salon - Par Fredrick d'Anterny

Grâce à une méthode basée sur l'interaction dynamique et par le biais d'images de personnages, de lieux, de créatures fantastiques et d'objets magiques, je guide les jeunes dans la création de leur propre aventure.

Jeunesse (30 min.)

Le magicien de l'humour

10 h (1er atelier) - 11 h 30 (2e atelier)

Au salon - Par Jean Deshaies

Ayant partagé la scène avec plusieurs grandes vedettes dont les célèbres magiciens Luc Langevin et Alain Choquette, préparez-vous à une performance des plus professionnelles. Mais, comment être prêt pour un tel spectacle? Difficile de répondre. On n'est jamais vraiment prêt pour faire face à toutes les surprises qu'il nous réserve.

Jeunesse (30 min.)

Soya et sa différence

10 h 30 - À l'école Arc-en-Ciel d'Huberdeau

Par Joanne Turcotte

À l'aide d'une marionnette à l'image de la chienne Soya, l'auteure dévoile quelques aspects de ses histoires sans toutefois dévoiler l'entièreté du contenu de ses livres. Elle fait participer les enfants durant le déroulement de ses animations.

Enfants de 5 à 7 ans (45 min.)

Léonard, un inventeur génial

10 h 45 (1er atelier) - 14 h 15 (2e atelier)

Au salon - Par Madeleine Fortier

Viens découvrir Léonard de Vinci, cet artiste touche-à-tout et génial de la Renaissance! Tu apprendras à reconnaître ses œuvres et ses nombreuses inventions, tu t'amuseras avec les mots et tu pourras aussi colorier et dessiner à sa manière.

Jeunesse (30 min.)

Où trouver l'inspiration?

10 h 50 - À l'école Arundel Elementary

13 h 15 - Au Salon du livre

Par Louise Catherine Bergeron

Cette animation vise à aider les jeunes à trouver l'inspiration en leur donnant plusieurs pistes à suivre pour écrire des histoires. À l'aide de sa série Émilien, l'auteure explique ce qui l'a inspiré pour créer les personnages ainsi que leur histoire.

Enfants de 7 à 9 ans (45 min.)



En collaboration avec :



Les partenaires :



Programmation officielle

Samedi 27 mai

9 h à 20 h



Salon du livre des
Trois-Vallées

LAURENTIDES

5e édition

9 h - Venez rencontrer les auteurs!

Bédéiste, c'est quoi au juste?

11 h - Par Stéphan Arche, bédéiste

Stéphan Arche est un bédéiste itinérant passionné qui vous fera découvrir le métier de bédéiste. De plus, vous aurez la chance d'apprendre à dessiner comme un bédéiste avec ses trucs et conseils. À ne pas manquer!

Pour tous (60 min.)

Le lien transgénérationnel

13 h - Par Ginette Levesque

Chacun d'entre nous possède des mémoires familiales transmises par ses aïeux. Ce lien psychique entre les membres d'une famille s'appelle le transgénérationnel. Il est possible de s'affranchir des souffrances de l'histoire familiale en libérant les mémoires émotionnelles.

Adulte (60 min.)

Les pièges de la perception

14 h - Par Jean Deshaies

Vous en apprendrez un peu plus sur les outils que les magiciens utilisent afin de vous bernier. Pour ce faire, vous assisterez à une démonstration de tours de magie pour illustrer quelques concepts de magie.

Pour tous (60 min.)

Il faut toujours croire en ses rêves!

14 h - Par Colette Major McGraw

En toute simplicité, Colette Major-McGraw viendra bavarder avec vous. Venez découvrir la route qu'elle a parcourue pour réaliser son rêve de devenir auteure.

Pour tous (60 min.)

Dans la tête de Marilou

15 h - Par Marilou Addison (porte-parole)

Viens t'amuser avec Marilou Addison! Tu apprendras comment elle s'y prend pour mettre sur papier toutes les histoires qui lui passent par la tête. Elle donne aussi des trucs d'écriture.

Pour tous (60 min.)

Un clown humanitaire

16 h - Par Cédric Deschamps

À travers une conférence interactive où se mêle numéro de scène, histoires de voyages et des exercices de jeu clownesque que vous pourrez vous mêmes essayer, venez découvrir pourquoi le milieu des soins a actuellement autant besoin du travail des clowns.

Pour tous (60 min.)



Prestation musicale de « Marky B. Trio »

Samedi dès 18 h

Ce trio musical vous propose une expédition dans les chansons du Mid-Century, les musiques jazz de l'après-guerre et celles qui furent le berceau rock and roll électrique. Ils vous présentent les envoûtantes mélodies des Big Band de New-York, du Blues de Chicago et le rockabilly de la « Route 66 ».

Vin & fromage à vendre:

**SVP réserver votre assiette de fromage au
819-681-3372, poste 5207**

Venez rencontrer les auteurs en dédicaces tout le week-end!

Marilou Addison (porte-parole) : vendredi et le samedi

Patricia Bouchard : Samedi de 11 h à 19 h

Michel Bouvrette : Samedi de 9 h à 13 h

Louise C. Bergeron : Vendredi de 10 h à 15 h

Dominik Casavant : Samedi de 10 h à 18 h

PJ Chadwick : Vendredi de 10 h à 15 h et

Samedi de 9 h à 17 h

Jean Chapleau : Samedi de 10 h à 16 h

Fredrick D'Anterny : Vendredi de 10 h à 15 h

Laurent Dussault : Samedi de 9 h à 20 h

Johanne Ethier : Samedi de 9 h à 20 h

Jonathan Forget : Samedi de 10 h à 18 h

Madeleine Fortier : Vendredi de 10 h à 15 h

Valérie Grenier : Vendredi de 9 h à 17 h

Guyline Hervieux : Samedi de 10 h à 17 h

Chantal Labrosse : Samedi de 13 h à 20 h

François Landry : Samedi de 9 h à 20 h

France Légaré : Vendredi de 9 h à 17 h et

Samedi de 13 h à 20 h

Ginette Levesque : Samedi de 10 h à 17 h

Colette Major McGraw : Samedi de 13 h à 20 h

Louise Tondreau-Levert : Vendredi de 10 h à 17 h

Joanne Turcotte : Vendredi de 9 h à 17 h

Le salon de déroule au **245, rue Amherst, Amherst**

ENTRÉE GRATUITE

INFORMATION ET DÉTAILS SUPPLÉMENTAIRES :

loisirs@municipalite.amherst.qc.ca | 819 681-3372, poste 5207

www.des3vallees.wixsite.com/salonlaurentides

Répé

et sa guitare



• SAMEDI •

ANCIENNE ÉGLISE
DE SAINT-RÉMI

20 H

6
MAI

ouverture des portes à 19 h

245, RUE AMHERST, AMHERST

45 \$ / personne; billets disponibles au :
WWW.ACTIONSSTREMI.COM/EVENEMENTS